

N°05 - 2022

Bulletin Communal

Merbes-le-Château



MERBES-LE-CHÂTEAU

Éditeur Responsable : Philippe LEJEUNE, Bourgmestre - 0479/34.89.51

Rédaction et mise en page : Lorana CARPIN, Service communication - 071/55.90.81 communication@commune-merbes-le-chateau.be

LE MOT DU BOURGMESTRE

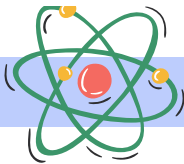
STATISTIQUES COMMUNALES

L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) a récemment publié les derniers chiffres disponibles pour notre commune. Il est important de noter que les statistiques relatives à l'emploi concernent l'année 2019 et sont donc antérieures à la crise sanitaire (pandémie de Covid-19 en 2020-2021) et à l'actuelle poussée inflationniste due à la flambée des prix de l'énergie. On peut donc craindre une détérioration de ces chiffres dans les années à venir. Mais on sait aussi que le marché du travail évolue rapidement et que de nombreuses entreprises, en dépit d'une conjoncture incertaine, ne parviennent plus à recruter des travailleurs correctement formés aux métiers d'aujourd'hui et de demain.

C'est pourquoi je profite de cet éditorial pour sensibiliser les jeunes générations à l'importance de l'étude, à la beauté du savoir tant de l'esprit que des mains, et à l'envie d'apprendre un métier. Le travail ne doit plus être vu comme une malédiction biblique. Le travail est certes une nécessité pour vivre mais il est aussi le moteur de notre épanouissement personnel et la source principale du progrès de l'humanité. Sans oublier que par le biais des cotisations sociales, il fonde la solidarité en tissant le robuste filet de la sécurité sociale. Rappelons-nous la pensée de Voltaire à propos du travail : « Le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin ».

Commune de Merbes-le-Château (source IWEPS)	
Population (1/1/2022)	4224 (2109 F, 2115 H)
Évolution population	↑ 5,1 % 2022 par rapport à 1992
Superficie	30,5 km² soit 3050 ha
Superficie agricole utilisée (2021)	2525 ha
Densité de population	138,3 hab/km²
Âge moyen	40,8 ans
Part de non-belges	5,21 % (4,05 % intra UE)
Revenu médian par déclaration (2019)	23.877 €
Taux d'activité (actifs occupés + chômeurs 15-64 ans) (2019)	65 % (61,5 % en Hainaut)
Taux d'activité (actifs occupés + chômeurs 20-64 ans) (2019)	70,9 % (67,1 % en Hainaut)
Taux d'emploi (actifs occupés 15-64 ans) en 2019	60,6 % (56,4 % en Hainaut)
Taux d'emploi (actifs occupés 20-64 ans) en 2019	66,2 % (61,6 % en Hainaut)
Taux de chômage (15-64 ans) en 2019	6,8 % (8,3 % en Hainaut)
Taux de chômage (20-64 ans) en 2019	6,7 % (8,1 % en Hainaut)
Ancienneté de l'habitat (2021)	54 % bâti avant 1900
Nombre de véhicules (2021)	3184
Production électrique renouvelable (2019)	1,8 GWh

Philippe Lejeune



LE PETIT COIN DES SCIENTIFIQUES

Solution du problème précédent (Bulletin n°4/2022)

2 jours après la récolte, les pastèques sont constituées de 90 % d'eau pour un poids total de 1814,4 kg. Cela correspond à 10 % de matière sèche soit 181,44 kg. Le jour de la récolte, la quantité de matière sèche était aussi de 181,44 kg. Mais à ce moment-là, les pastèques contiennent 91 % d'eau et donc la matière sèche correspond à 9 % du poids total qui est donc de $181,44 \times 100/9 = 2016$ kg.

Nouveau problème : « Encore des chiffres mais dans l'ordre »

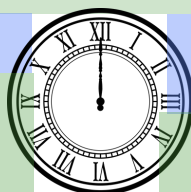
En utilisant les chiffres 1, 2 et 3, une seule fois et exactement dans cet ordre, avec les 4 opérations de base (addition, soustraction, division et multiplication) et éventuellement les parenthèses, il est possible d'obtenir les nombres de 0 à 9, sauf un nombre qui reste inatteignable. On calcule par exemple $1 + 2 - 3 = 0$ ou $(1 + 2) : 3 = 1$. Quel est le nombre rebelle ? Avec quel opérateur mathématique pourriez-vous calculer ce nombre rebelle ?



LES SERVICES COMMUNAUX

Directrice Générale ff	dg@commune-merbes-le-chateau.be	071/55.90.74
Secrétariat	secretariat@commune-merbes-le-chateau.be	071/55.90.75
Cimetières Communication	communication@commune-merbes-le-chateau.be	071/55.90.81
Population Etat Civil	population@commune-merbes-le-chateau.be	071/55.90.70
Comptabilité Taxes	finances@commune-merbes-le-chateau.be	071/55.90.79
Urbanisme	urbanisme@commune-merbes-le-chateau.be	071/55.90.72
Environnement	environnement@commune-merbes-le-chateau.be	071/55.90.80
Ressources Humaines	juriste@commune-merbes-le-chateau.be	071/55.90.84
Extrascolaire Accueil Temps Libre	extrascolaire@commune-merbes-le-chateau.be	071/55.90.86
Tourisme	tourisme@commune-merbes-le-chateau.be	071/55.90.85
Etrangers	etrangers@commune-merbes-le-chateau.be	071/55.90.70

HORAIRE



HORAIRE OFFICE DU TOURISME

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h
 Mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h
 Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
 Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h
 Vendredi de 9h à 12h
 Une permanence carte d'identité est assurée
 chaque 3e samedi du mois de 10h à 12h
 Un photomaton est disponible à la commune

Lundi de 9h à 12h et de 13h à 16h
 Mardi de 9h à 12h et de 13h à 16h
 Mercredi de 9h à 12h
 Jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h
 Vendredi de 9h à 12h
**L'Office du Tourisme sera ouvert les
 29 et 30 novembre de 10h à 15h**

LE COLLÈGE COMMUNAL

Bourgmestre	Philippe LEJEUNE	philippelejeunemlc@gmail.com	0479/34.89.51
Echevin de l'enseignement et des sports	Jean-Philippe GOFFIN	goffinjeanphilippe@hotmail.com	0496/07.56.92
Echevin des travaux	Joachim VANDER JEUGT	travaux@commune-merbes-le-chateau.be	0493/83.58.85
Echevine des fêtes	Véronique PREAUX	veronique.preaux@commune-merbes-le-chateau.be	0474/64.32.34
Présidente du CPAS	Annie REMANT	annieremant@gmail.com	0496/35.21.66

RUBRIQUE ETAT CIVIL

Naissances



BLAMPAIN Tessa - 13/09/2022 - MLC
 MAURIN Lucien - 30/09/2022 - MLC

Félicitations aux parents



Décès

NAVEZ Christine - 09/07/2022 - MSM
 RANWEZ Valérie - 27/07/2022 - FV
 DELAERE Michel - 07/08/2022 - FV

Condoléances à la famille



Mariages



ADANT Bertrand & BUGHIN Séverine - 11/03/2022 - MLC
 TONOLLI Sébastien & VUKCEVIC Valérie - 28/08/2022 - FV
 BESANÇON Adrien & NALINE Céline - 3/09/2022 - MSM
 LEBLOND Frédéric & SAROT Cathy - 3/09/2022 - MLC
 STURBOIS Anthony & AMANT Céline - 3/09/2022 - LB
 DIEU Donovan & BADIN Fanny - 9/09/2022 - MLC

Félicitations aux mariés





Des primes pour rénover votre maison en améliorant sa performance énergétique

Prime travaux de moins de 3.000 € HTVA et toiture de la Région wallonne

Vous souhaitez rénover votre toiture ?

Votre logement a besoin de rénovations légères ?

Vous souhaitez entreprendre des travaux d'amélioration de la performance énergétique de votre logement ?

La prime travaux de moins de 3.000 € et toiture est faite pour vous ! Elle vous permettra de procéder à la rénovation complète de votre toiture ou de faire réaliser de petits travaux suivant une procédure allégée et sans obligation d'audit énergétique.



- Certains travaux requièrent une visite préalable d'un estimateur du SPW Logement. Ne commencez donc pas vos travaux avant cette visite si celle-ci est requise.
- Vous pouvez réaliser certains travaux vous-même, d'autres doivent être réalisés par un entrepreneur inscrit auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises.
- Tous les 24 mois, vous pouvez solliciter une prime pour la réalisation de 5 travaux de rénovation et 5 travaux d'amélioration de la performance énergétique. Le plafond de 3.000 euros HTVA fixé pour la prime est d'application aux travaux de rénovation/amélioration de la performance énergétique, et n'est donc pas applicable à la rénovation de votre toit. Ce plafond ne doit pas non plus s'entendre comme s'appliquant au total des postes de travaux mais bien à chaque poste de travaux repris dans la liste ci-dessous (Montant des primes). Ainsi, vous pouvez par exemple solliciter 5 primes de rénovation de maximum 3.000 euros HTVA chacun tous les 24 mois.

Excepté pour les travaux relatifs à la toiture, la facture relative à votre investissement ne pourra dépasser 3000 € HTVA.

Travaux subsidiables :

- Isolation de toiture (par entrepreneur ou par le demandeur)
- Remplacement de couverture de toiture, charpente et dispositifs d'eau pluviale
- Remplacement de menuiseries extérieures (fenêtres et portes)
- Murs : travaux pour résoudre des problèmes d'infiltration, d'humidité ascensionnelle et de stabilité
- Sols : travaux pour résoudre des problèmes de stabilité
- Pompe à chaleur pour l'eau chaude sanitaire
- Ventilation hygiénique simple flux, centralisée ou décentralisée
- Ventilation hygiénique double flux
- Installation de chauffage : isolation de conduites, isolation de ballon de stockage, placement de circulateur à vitesse variable, placement de vannes thermostatiques, placement de thermostat
- Installation d'eau chaude sanitaire : isolation de conduites, isolation de ballon de stockage, isolation d'un échangeur externe, placement d'un ballon de stockage
- Travaux pour résoudre des problèmes de salubrité : défaut de l'installation électrique/gaz, éclairage naturel ou ventilation insuffisante, problèmes liés à la hauteur sous plafond, le risque de chute, constatation de mэрule ou radon, etc...

Le montant de base de la prime peut être multiplié par 1, 2, 3, 4 ou 6 en fonction de vos revenus et de la composition de votre ménage. Le montant des primes dépendra aussi des travaux que vous souhaitez entreprendre. Mais toujours avec un maximum de 80 % de la facture.

N'hésitez pas à prendre contact avec le service environnement pour plus de renseignement sur cette prime ou sur d'autres primes au 071/559080 environnement@commune-merbes-le-chateau.be

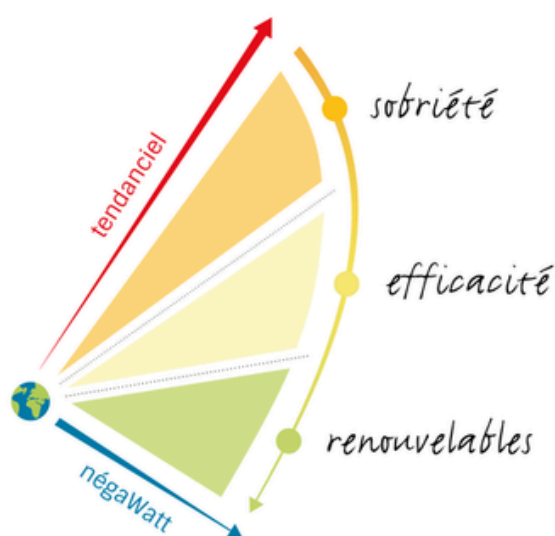


Hausse des prix de l'énergie

Un impact sur la commune également

Comme les citoyens, les communes subissent la crise énergétique de plein fouet. La transition énergétique qui est en route doit être amplifiée et accélérée pour lutter à la fois contre les changements climatiques et les risques financiers liés à la crise énergétique.

Les principes appliqués dans nos administrations communales et bâtiments publics sont ceux repris par le scénario Négawatt :



©Association négaWatt - www.negawatt.org

✓ Réduction des consommations :

- L'éclairage du château est coupé depuis le 2/09
- La programmation des périodes de chauffe a été ajustée et la température des locaux baissée (20° classes et salles scolaires, 19° bureaux des administrations)
- Le personnel a été sensibilisé à une utilisation plus rationnelle de l'énergie (aucun appareil en veille, ...)
- Le conseil communal a conclu un accord de partenariat dans le cadre du projet « Interreg VI pour une sobriété lumineuse » en séance du 30.08.22

✓ Efficience énergétique :

Plusieurs bâtiments publics ont déjà fait l'objet de rénovations incluant l'isolation et l'amélioration de la performance énergétique. Un appel à projet a été rentré à la région wallonne pour la rénovation d'un bâtiment communal

✓ Développement des sources d'énergie renouvelable :

3 des 4 écoles sont équipées de panneaux photovoltaïques et des réflexions sont actuellement en cours pour poursuivre ce développement.

AIDES ENERGIE

Synthèse des aides disponibles

1. Diminution de la TVA :

- Sur le gaz de 21% à 6% depuis avril 2022, avec inclusion des copropriétés depuis juin 2022 (appartements, maisons de repos ou campings) ;
- Sur l'électricité de 21% à 6% depuis mars 2022

2. Prime chauffage de 100 € pour tous les ménages afin de réduire automatiquement leur facture d'électricité (chèque octroyé dans la période entre le 18 avril et le 31 juillet 2022)

3. Tarif "classe moyenne" : Réduction de la facture gaz/électricité de 200€/mois

4. Tarif social énergie : Doublement du nombre de bénéficiaires du tarif social, soit 1 million de ménages belges couvert par ce tarif préférentiel depuis le 1er février 2021

5. Chèque de 300€ pour les ménages résidentiels qui se chauffent principalement au mazout de chauffage, propane ou butane (disponible cet été jusque fin mars 2023)

6. Fonds social mazout : Augmentation substantielle de l'allocation chauffage

7. Refinancement du fond gaz et électricité : 16 millions d'euros supplémentaires à ce fond

8. Mesures de soutien pour les PME

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au service social du CPAS au 071/59.75.45 ou au 071/59.75.49

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE



La bibliothèque communale Leo Claretie est ouverte les mercredis de 14 à 18h et le dernier vendredi du mois de 17 à 18h30.

Nous possédons un large choix de romans, de livres jeunesse, de bandes dessinées ainsi qu'une ludothèque.

Des activités sont également réalisées comme : Place aux enfants, la chasse aux œufs, une bourse aux livres...

Chaque année nous participons au prix Bernard Versele.

Des malles de lecture sont déposées dans les écoles et nous accueillons également les enseignants et leurs élèves à la demande en dehors des heures d'ouverture.

Des activités sont mises en place pour les enseignants demandeurs comme prêt de livres aux élèves, lecture d'histoires, petits défis à réaliser par les enfants, etc

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement par téléphone ou par mail.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons afin de vous faire profiter de beaux moments de lecture en famille.

Mail: claretieleo@yahoo.fr

Téléphone : 071/59.09.73

Adresse : rue Haute, 5 à 6567 Merbes-le-Château.

L'équipe de la bibliothèque Delplace Christine & Dieux Olivier.



L'OFFICE DU TOURISME

L'Office du Tourisme a déménagé et se situe désormais à l'ancien bureau de police.

Toute l'année, le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h (sauf en juillet et août horaire d'été)

Vous pouvez y trouver :

- diverses brochures sur les curiosités touristiques, à faire en famille ou en groupe
- le guide pratique de l'entité : reprenant tous les renseignements utiles de l'Administration Communale, ainsi que les commerces, indépendants, associations diverses, clubs sportifs,...de chez nous
- des cartes de randonnées pédestres, cyclo, carte RAVeL, nos circuits balisés
- des photos aériennes de notre territoire
- des informations sur les diverses manifestations culturelles se déroulant dans la région
- des livres sur l'histoire des 4 villages

Vous pouvez nous joindre par téléphone au 071/55.90.85 ou par mail tourisme@commune-merbes-le-chateau.be



CA S'EST PASSÉ À MERBES...

PROMENADE CANINE - 21 AOÛT 2022



Cette année, c'est à Fontaine-Valmont que se sont rassemblés 80 personnes venues promener leur compagnon à 4 pattes en présence de la SPA, partenaire de cette activité, ainsi que de la bièravane wallonne.

MÉMORIAL VAN DAMME - 2 SEPTEMBRE 2022



Le 2 septembre, une vingtaine de jeunes issus des entités de Lobbes et de Merbes-le-Château ont pu assister gratuitement à la 46e édition du Mémorial Van Damme qui s'est tenue à Bruxelles. Une agréable soirée organisée via le Plan de Cohésion Sociale qui leur a permis d'observer des athlètes internationaux de renom et de nouer des contacts avec les jeunes des villages voisins.

PROMENADE GOURMANDE - 4 SEPTEMBRE 2022

Le 4 septembre, la promenade gourmande à Labuissière a eu lieu.

Les inscrits ont parcouru 6 km et se sont arrêtés à :

- La Taverne de l'Ecluse pour prendre l'apéritif et déguster les mises en bouche préparées par l'épicerie "Au Mini Marché"
- L'école Communale de Labuissière avec comme entrée, un assortiment de verrines et potage
- La salle Communale de Labuissière pour manger le plat principal préparé par le comité Télévie (boulettes sauce tomate/purée ou assiette froide végétarienne)
- A la Bièravane Wallonne pour prendre un rafraîchissement
- A la boulangerie/pâtisserie Leleux afin de terminer avec un dessert et un café



JOURNÉES DU PATRIMOINE - 10 ET 11 SEPTEMBRE 2022



Balade à la découverte du patrimoine et des plantes sauvages à Merbes-Sainte-Marie. Un dimanche matin ensoleillé et nous voilà partis à la découverte des chapelles et potales du village. Notre guide nous a initié sur le parcours à la reconnaissance des plantes sauvages grâce à une application.

COURSE CYCLISTE - 11 SEPTEMBRE 2022



Le 1er Grand Prix Merbien pour Espoirs U23 et Elites sans contrat, épreuve cycliste qui s'est déroulée le 11 septembre à Merbes-Sainte-Marie, a connu un très beau succès grâce à une organisation sans faille du Club Cycliste Fontainois.

Dans la dynamique des victoires actuelles à tous les niveaux du cyclisme belge et afin de développer plus encore ses organisations futures, le Club fait appel à deux ou trois personnes pour encadrer son Comité dès les prochains mois. Merci à vous.

Président : O. Toussaint - 064/65.07.79 - toussaintoliv@hotmail.com

FAMILY DAY - 17 SEPTEMBRE 2022



Une journée Family Day a été organisée à Merbes-le-Château par le Plan de Cohésion Sociale et diverses associations de l'entité.

Diverses activités et stands étaient présents pour le plaisir des petits et des grands.



VIDE-GRENIER - 18 SEPTEMBRE 2022



Ce 18 septembre, entre 40 et 45 exposants se sont installés devant leur habitation à Merbes-Sainte-Marie pour y vendre leurs objets.

CONCOURS FAÇADES FLEURIES - 25 SEPTEMBRE 2022



Comme chaque année, l'Administration Communale a récompensé 10 personnes dans les quatre villages de notre entité ayant participé à son embellissement en fleurissant leur habitation.

De plus, dans chaque village, un premier prix a été attribué pour la plus belle façade.

Fontaine-Valmont : Mme et Mr Van Der Sypt Dany
Labuissière : Mr Caty Remy et Mr Puccianti Anthony
Merbes-Sainte-Marie : Mme et Mr Decuyper Jeremy
Merbes-le-Château : Mme et Mr Pietquin Roland

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS - 26 SEPTEMBRE 2022



Les jeunes conseillers sortants ont passé le flambeau aux nouveaux qui siégeront durant l'année scolaire 2022-2023.

Nous réitérons toutes nos félicitations à

BUGHIN Clara,
DECUYPER Erin,
DE DECKER Ronan,
DUQUET Manon,
FUSILLIER Anthéo,
HERNALSTEENS Célia,
JANSSENS Alice,
KASABA Antonino,
LEPAPE Léna,
LOIRE Héléna,
LONCOL Léonie,
PLENEVAUX Ines,
RODBERG Léana,
RUFFIN Charlotte,
et **VELGHE Adrien**



Durant le week-end du 3 juin 2022, une exposition peinture et diverses animations culturelles ont eu lieu à la salle de Labuissière. Cette manifestation organisée par le Cercle Condorcet Voltaire a mis en valeur la culture roumaine. L'ambassadrice de Roumanie en Belgique nous a fait l'honneur de sa présence. A cette occasion, des dons ont été recueillis (1000€ et 2 tableaux) et offerts aux "Restos du Coeur" de Charleroi.



SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
MOBILITÉ ET TRANSPORTS

VÉRIFIEZ LA DATE DE VALIDITÉ DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE!



Le permis au format « carte bancaire » a une validité de 10 ans !

Votre permis n'est plus valable dans 3 mois ?

Prenez contact avec votre commune pour le renouveler.



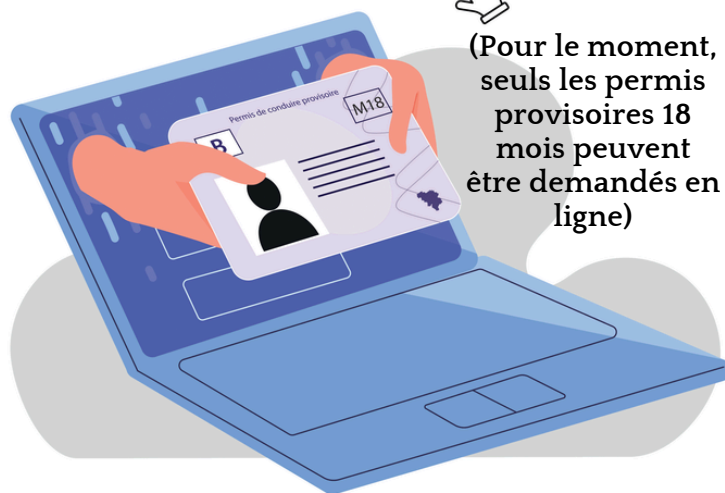
www.mobilite.belgium.be



Introduisez votre demande
de permis de conduire provisoire
en ligne.



(Pour le moment, seuls les permis provisoires 18 mois peuvent être demandés en ligne)



Pour plus d'informations, visitez notre site web :
<https://mobilite.belgium.be>

Ou scannez ce QR code :



L'application **BelDrive** sera disponible à partir de **mi-octobre 2022**.

Bientôt en vacances à l'étranger avec vos enfants?

Demandez à temps la **Kids-ID**
auprès de votre commune!*



SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
MOBILITÉ ET TRANSPORTS



www.mobilite.belgium.be



EVENEMENTS À VENIR ET INFORMATIONS DIVERSES

 AU PROFIT DE LA SAINT-NICOLAS DES ENFANTS

Le RHC Labuissière organise son 2ème

FESTIVAL-DE-PÂTES

Carbonara - Arrabbiata - Bolognaise



15€/ADULTE
9€/ENFANT

GRATUIT POUR
LES ENFANTS DE
- DE 5 ANS

APÉRO +
PLAT +
DESSERT

SAMEDI 12 NOVEMBRE

À LA SALLE LENGRAND DÈS 19H

Ou Possibilité d'emporter

 RESERVATION POSSIBLE JUSQU'AU 09/11

AU N° : 0478/50.07.87 (EDDY) OU 0474/64.32.34 (VÉRONIQUE)

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

A l'occasion de l'Armistice, le Collège Communal rendra hommage aux soldats disparus durant la guerre 14-18. Vous êtes invités à venir vous recueillir aux monuments aux morts dans nos quatre communes.

- Fontaine-Valmont : Chapelle St Donat, rue de l'Eglise à 10h
- Merbes-sainte-Marie : Monument, Place Communale à 10h30
- Merbes-le-Château : Monument, rue Notre Dame à 11h
- Labuissière : Monument, rue Neuve à 11h30

Les personnes qui souhaitent se joindre au Collège Communal sont les bienvenues tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur.



CROIX-ROUGE

de Belgique



Jeudi 17 novembre 2022

Collecte de sang

Salle Lengrand - Rue Lengrand à Merbes-le-Château -
de 16h30 à 18h30



Ariane Renuart

Merbes-Ste-Marie – Salon communal Le Merbien

Les 19 et 20 novembre 2022

L'asbl « Art à Tout Vent »,
groupe artistique de Merbes-Ste-Marie,
vous invite à découvrir son

**Exposition annuelle d'oeuvres d'art et
d'artisanat.**

Peinture, céramique, photos, artisanats divers... Artistes
locaux et régionaux

Samedi de 15h à 21h :

16h - démonstration de montages floraux

18h30' - vernissage

Dimanche de 10h30 à 18h : apéritif musical

Pour tous renseignements : Josiane Vanden Broeck
064/28 21 11

MERBES LE CHÂTEAU
DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Bienvenue aux petits déjeuners Oxfam!

15^{ème} édition

Salle Lengrand de 8h à 11h

Sur place : Adulte 7 €. Enfant 4 €

ou

colis d'épicerie à emporter : 40 €

RESERVATION de préférence :

071 55 55 24

peckel-bedoret@skynet.be

SCAN ME



OXFAM
Magasins du monde

MERBES-LE-CHATEAU

Ouverture du Chalet des Rosières ↙

SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2022

SAMEDI 17 DÉCEMBRE 2022

**VIN CHAUD
PECKET
BIÈRE DE NOËL**

DE 18H À 22H

PETITE
RESTAURATION



UNE ORGANISATION DU COMITÉ DE
QUARTIER "LES ROSIÈRES"

BIENVENUE À TOUS

CONTACT : 0473/11.84.17

Marché de Noël à Cologne

Samedi 17 décembre 2022

Journée Libre 30 €



Ramassage :

6h30 : Merbes-Sainte-Marie - Eglise

6h45 : Merbes-le-Château - Grand'Place

7h : Labuissière - Rue Neuve (Monument aux morts)

7h15 : Fontaine-Valmont - Place Desoil

19h45 : Retour vers Merbes-le-Château



Renseignements et réservations : Véronique Préaux - 0474/64.32.34

Paiement par virement bancaire au compte de l'administration

communale : IBAN BE27 0910 0039 2473 - Communication : Cologne

Le paiement fait office de réservation



hoplr

Rejoignez votre réseau de quartier,
communiquez facilement avec vos voisins et
recevez les informations ciblées de la part de
l'administration communale !

Disponible aussi bien sur votre smartphone
que sur votre ordinateur ou tablette, cette
plateforme citoyenne gratuite a pour objectif
de rassembler les gens.

Echanges d'informations locales,
propositions de services (babysitting,
jardinage...), rencontres, organisations
d'événements, propositions de projets...
constituent le cœur de ce projet.

www.hoplr.com



HYGEA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LES ENCOMBRANTS

À noter qu'il existe encore une confusion chez les citoyens quant à la définition d'objets encombrants malgré l'utilisation de divers outils de communication. Face à cette difficulté, Hygea organise une campagne de sensibilisation sur les encombrants. Cette campagne invitera les citoyens à différencier un encombrant qui fait l'objet d'une filière de tri spécifique et qui doit être déposé au recyparc d'un déchet ménager moins lourd et moins volumineux, qui a sa place dans un sac poubelle.

L'objectif de cette campagne est une poubelle 'témoin' fabriquée en bois de palette. Ce gabarit est placé à dans chaque recyparc afin que les citoyens puissent vérifier si les déchets qu'ils déposent au parc de recyclage sont des encombrants. Cette structure, qui a le même volume qu'un sac poubelle, est placée à côté d'un conteneur pour encombrants. Si le déchet ne rentre pas dans la structure, le citoyen peut le déposer dans le conteneur. A l'inverse le déchet devra être repris dans un sac poubelle.

Vous le savez, cette distinction entre encombrants et ordures ménagères n'est pas nouvelle en Wallonie. Ainsi, tous les recyparcs Hygea continueront d'appliquer ces consignes.



RUBRIQUE TRAVAUX

Réfection des cours de l'école de Fontaine-Valmont et Labuissière



Si l'éducation de nos élèves est étroitement liée aux compétences et à la passion de nos enseignantes ainsi qu'au travail de nos enfants encadrés par leurs parents, il est normal de penser que les apprentissages seront plus agréablement et mieux réalisés dans de belles infrastructures.

Aussi, depuis de nombreuses années, notre administration veille au confort de nos élèves et des équipes éducatives. D'importants travaux ont ainsi été réalisés ces deux dernières années au sein des écoles de Labuissière et de Fontaine-Valmont. Les cours de récréation de ces implantations ont été entièrement rénovées et des améliorations diverses ont été apportées à chaque infrastructure (nouveau chauffage à Labuissière, nouveau jeu pour les enfants, nouvelle clôture,... et nouveau système de récupération d'eau de pluie à Fontaine-Valmont). Si quelques finitions restent à faire, ces projets sont d'ores et déjà accessibles pour les enfants, leurs enseignants et leurs accueillants extrascolaires.

Goffin Jean-Philippe, Echevin de l'enseignement.



Rénovation du chemin du tram à Merbes-le-Château réalisé à l'aide de subventions mobilité active



Entretien du mobilier urbain des aires de jeux



Réfection du mur de soutènement du pont du ruisseau du Seigneur (rue du Moulin)



Réfection des trottoirs de la cité de Merbes-le-Château dans le cadre du plan PIC

Avant

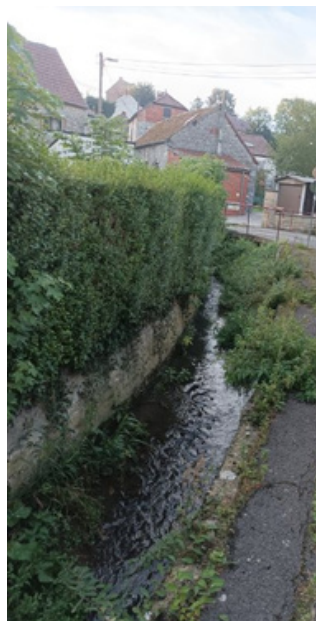
Après



Entretien du ruisseau à la ruelle Stalingrad (Fontaine-Valmont) (En collaboration avec Hainaut Ingénierie Technique (HIT))

Avant

Après



RÉNOVATION DE LA CHAPELLE DE ROSAIRE

La commune veille à son petit patrimoine religieux : Rénovation de la chapelle de Rosaire par l'artisan Angel Saiz Carriedo

Cette potale rustique située sur le chemin agricole qui mène de Merbes-le-Château à Merbes-Sainte-Marie remonte à plusieurs siècles et est dédiée à Notre-Dame du Rosaire. Elle fut réédifiée en 1848 par A.Leclercq, agriculteur à Merbes-le-Château.



RAPPEL - INTERDICTION DE STATIONNER SUR LES TROTTOIRS

Nous vous rappelons que selon l'article 24, al.1er,1° de l'Arrêté royal du 1er décembre 1975 ainsi que selon le Règlement général de police de Merbes-le-Château, il est interdit de mettre un véhicule à l'arrêt ou en stationnement à tout endroit où il est manifestement susceptible de constituer un danger pour les autres usagers de la route ou de les gêner sans nécessité, notamment sur les trottoirs et, dans les agglomérations, sur les accotements en saillie, sauf réglementation locale.

En résumé, il est donc interdit de stationner sur un trottoir sauf si ce dernier dispose d'un marquage au sol approuvant un stationnement à cheval sur la chaussée et le trottoir

Cette infraction est passible d'une amende administrative.

Pour les enfants de
2,5 à 12 ans

Les Féeries d'Hiver Du 2 au 6 janvier 2023

Ecole Communale de
Fontaine-Valmont

Infos :

Coordinatrice d'accueil extrascolaire. Isabelle Oostens : 071/55.90.86

Permanences pour les inscriptions : 30/11 et 7/12 de 14h à 16h à l'administration communale

Inscriptions uniquement durant les permanences. Les inscriptions par mail et par téléphone ne seront pas prises en compte.

FOYER DE LA HAUTE SAMBRE



A la recherche d'une habitation dont le loyer est adapté à vos revenus ?

Comment faire ?

A qui vous adresser ?

Vous pouvez contacter « Le Foyer de la Haute Sambre » qui est une société de logements de service public qui possède actuellement 1175 habitations réparties dans 6 entités de communes (Merbes-le-Château, Thuin, Lobbes, Erquennes, Ham-sur-Heure/Nalinnes, Walcourt).

Dans l'entité de Merbes-le-Château se trouvent 165 logements situés dans les localités de Merbes-le-Château, de Fontaine-Valmont et de Labuissière.

Selon les localités, il s'agit d'appartements de 1 à 2 chambres et de maisons de 2,3 à 5 chambres.

Il existe également des logements adaptés destinés principalement à des personnes à mobilité réduite.

Pour pouvoir être candidat.e à la location d'une habitation publique (sociale), des conditions sont à respecter :

- Ne pas dépasser un plafond de revenus dont le montant est déterminé par la législation (montant brut annuel).
- Ne pas être pleinement propriétaire ni usufruitier.

Le ménage candidat ne peut déposer une demande qu'auprès d'une seule société de logement qui va devenir sa société de référence. Grâce à un registre informatique centralisé, la société de référence gère le dossier et les éventuelles autres sociétés concernées par la demande (selon les endroits demandés) prennent le dossier en considération pour les attributions de logement. Cela signifie que le ménage candidat n'est pas obligé de choisir parmi les habitations qui appartiennent à la société de référence mais peut choisir ce qu'il souhaite en région wallonne (avec un maximum de 5 endroits).

Si ce qui précède est respecté, vous êtes dans les conditions.

Afin d'introduire une demande de logement (dossier de candidature unique), il est nécessaire de compléter un formulaire et de joindre tous les documents qui vous seront demandés selon votre situation personnelle.

Au Foyer de la Haute Sambre, il y a deux possibilités pour vous inscrire :

- Soit vous demandez le formulaire qui vous sera envoyé par mail ou par la poste. Vous le complétez vous-même et renvoyez celui-ci accompagné de tous les documents nécessaires.

Pour cela, il faut contacter Madame Nancy Joret au 071/59.25.16 ou serviceaccueil@foyerhautesambre.be

- Soit vous prenez rendez-vous avec le Président du Foyer de la Haute Sambre, vous pouvez l'obtenir en contactant Madame Séverine Plumet au 071/59.75.03 ou servicecontentieux@foyerhautesambre.be

Vous recevrez bien entendu des informations personnalisées pour constituer votre dossier.

Pour tout renseignement concernant les logements ou évoquer votre situation personnelle avec le service social, vous pouvez joindre Madame Dominique Jeunehomme au 071/59.75.02 ou servicesocial@foyerhautesambre.be



2022 ANNÉE DE LA HAIE

- REFUGE DE BIODIVERSITÉ -

Dimanche 27 Novembre 2022 de 9h à 12h
Administration communale de Merbes-le-Château

Salle des mariages : stand de sensibilisation à l'environnement par Natagora, animations par « La souris qui crée », stand de sensibilisation à la biodiversité par la section apicole « L'Abeille de la Sambre », conseils de spécialistes pour la plantation par l'« Horticulture Defossez », ...

Parc : visite des arbres du parc et échanges sur l'importance des arbres dans le contexte des changements climatiques par Hugues Prévot, ingénieur agronome.



**YES WE
PLANT**

Distribution gratuite d'arbres d'essences indigènes

[ENVIRONNEMENTWALLONIE.BE/SEMAINE-ARBRE](https://environnementwallonie.be/semaine-arbre)



Wallonie